

# Vouhé, notre village

## Infos municipales mai 2018

### SITE INTERNET

Toutes les infos sur le site de la Commune  
[www.vouhe17.fr](http://www.vouhe17.fr)

Pour toute information ou proposition, vous pouvez contacter Mme Thureau-Blumberg Cécile, Conseillère Municipale, en charge du site de la commune.

### RAPPEL

Il est interdit de déposer du verre ou du papier à côté des bornes de récupérations, ces derniers ne seront jamais ramassés par la société en charge de vider ces bornes. Merci de respecter les employés municipaux et les efforts réalisés par la commune pour l'embellissement de notre village.

### RENTREE SCOLAIRE 2018

L'Académie de Poitiers a émis un avis favorable par courrier du 30 mars 2018 à la commune de Vouhé concernant le retour à la semaine de 4 jours scolaires pour la rentrée de septembre 2018 suite au décret 2017-1108 du 27 juin 2017.

### TAUX IMPOSITION 2018

Le Conseil Municipal vous informe que les taux d'impositions sont inchangés pour l'année 2018. Pour autant les recettes attendues en 2018 seront supérieures à 2017, l'Etat ayant augmenté les bases d'impositions.

### FERMETURE AGENCE POSTALE

L'Agence Postale sera fermée le vendredi 11 mai 2018.

### FERMETURE MAIRIE

La Mairie sera fermée le lundi 30 avril 2018.

### TRI COLLECTIF

Nous vous rappelons que les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac jaune. Les bacs jaunes ne seront plus ramassés si les emballages sont mis dans des sacs plastiques.

### JEUNES DE 16 ANS

Vous avez 16 ans dans l'année (filles ou garçons) vous devez vous faire recenser pour la Journée Défense Citoyenneté à la Mairie dans le mois qui suit votre anniversaire.

Une attestation vous sera remise afin de pouvoir vous inscrire à toute demande d'examen.

### 8 MAI

Les Anciens Déportés, Prisonniers et la Municipalité invitent tous les Anciens combattants et la Population à la Cérémonie du Souvenir à 11 heures pour le 75ème anniversaire de la commémoration du 8 mai 1945.

Rassemblement Place de l'église.

Les enfants sont les bienvenus.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi.

La Cérémonie Cantonale aura lieu cette année à ST MARD

### CARTES IDENTITE ET PASSEPORTS

Depuis le 15 mars 2017, la mairie de Vouhé ne délivre plus de carte d'identité ni de passeport.

Les mairies de Surgères, Mauzé sur le Mignon, La Rochelle, Rochefort, Saint Jean d'Angely... gère ses demandes depuis cette date.

Nous vous invitons à prévoir des délais suffisants pour l'obtention de ces documents (notamment avant la période de vacances).

Penser à contacter la mairie souhaitée pour prendre rendez vous

### IMPORTANT

Il est important de respecter les stationnements « handicapés » prévus devant l'école de la commune, merci pour eux !

### DECLARATIONS DES REVENUS 2017

Une permanence à la trésorerie de Surgères pour l'aide à votre déclaration de revenus est programmée le jeudi 3 mai de 14h30 à 16h.

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Le printemps est là, les mauvaises herbes commencent à pousser.

Il est impératif que vous mainteniez vos trottoirs et caniveaux en bon état de propreté tout le long de votre propriété (arrêté du 16 nov 2016)

Je précise que les personnes âgées ou dans l'impossibilité de se conformer à ce règlement au regard de leur état de santé devront être dispensées de cette tâche.

Soyons solidaires vis-à-vis de notre voisin si celui-ci est âgé ou malade.

La commune de Vouhé a obtenue sa première fleur en 2017 et souhaite la conserver, merci de votre aide et de jouer le jeu !

### BOITES DE RACCORDEMENTS TOUT A L'EGOUT

Chaque riverain doit vérifier l'état de son boîtier de raccordement au tout à l'égout,

En cas d'anomalie constatée, merci de le signaler en mairie.

### RANDONNEE CYCLOTOURISTE

L'Amicale Cycliste d'Andilly organise une randonnée cyclotouriste le dimanche 20 mai. Cette manifestation sera sou l'égide de l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) et traversera notre commune entre 10 h et 11 h départementale 108 (rue de la gravette et rue du Moulin Godard).

### AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Région Nouvelle Aquitaine a mis en place un dispositif d'aide financière au permis de conduire pour les jeunes de 17 à 25 ans.

Un site internet est à votre disposition pour tout renseignement : « [aidepermisdeconduire.fr](http://aidepermisdeconduire.fr) »

